

Observation n°183 du 13/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'érection de cette nouvelle centrale éolienne de 6 aérogénérateurs sur la commune de Doussay.

<https://www.rtl.fr/actu/justice-faits-divers/eoliennes-les-riverains-indemnisés-racontent-leur-cauchemar-7900094563>

Qu'y a-t-il de différent avec cet exemple et Doussay et l'implantation des éoliennes sur cette commune ?

Rien.

Comme à Doussay, on ne parle pas d'éoliennes à 501m d'une habitation ! Au contraire : lisez bien Monsieur le Commissaire : « des éoliennes à 700 mètres de sa maison, soit 200 mètres de plus que la distance minimale. À chaque fois que la pale passe devant le mât, ça fait une compression d'air qui fait ce bruit. C'est perturbant parce que c'est régulier et que ça n'arrête jamais".

Ce couple a été emmené aux urgences. C'est cela qui attend les habitants de Doussay ?

Éoliennes : les riverains indemnisés racontent leur cauchemar : **Les exploitants d'un parc éolien ont été condamnés à verser une indemnisation à des riverains installés à proximité de deux éoliennes, dans le Tarn. "Vertiges", "acouphènes".... Les souffrances du couple étaient nombreuses.**

L'éolienne installée à proximité de la maison du couple a causé de nombreuses souffrances à Christel et Luc.

[Patrick Tejero](#) - édité par [Lison Bourgeois](#)

Publié le 09/11/2021

C'est une décision de justice qui risque d'ouvrir la voie de très nombreux recours. **Après 6 ans de procédure judiciaire, Christel et Luc viennent d'obtenir réparation pour l'installation d'éoliennes à proximité de leur domicile.** Ce couple de Belges installé dans le Tarn [devrait obtenir 128.000 euros de la part de deux sociétés](#) exploitantes d'éoliennes. Les installations étant situées à quelques mètres de leur propriété, [le tribunal a estimé qu'il y avait bien des préjudices.](#) Christel nous emmène aux pieds des éoliennes à 700 mètres de sa maison, soit 200 mètres de plus que la distance minimale. **"À chaque fois que la pale passe devant le mât, ça fait une compression d'air qui fait ce bruit. C'est perturbant parce que c'est régulier et que ça n'arrête jamais"**, explique-t-elle.

De retour chez elle, le bruit est plus feutré mais toujours lancinant. Puis la souffrance s'installe et s'amplifie avec le temps. **"Ce sont les flashes, les bruits audibles et les bruits non-audibles en basse fréquence"**, détaille-t-elle.

Puis elle se souvient : **"Au début, tu ne comprends pas, tu te dis : bon, je me sens pas bien. Tu te dis que ça va être mieux demain !"**

Tous les deux, on a été admis aux urgences. Et c'est là que tu te dis stop, il faut qu'on se barre d'ici

Mais quelque temps plus tard, Christel et Luc commencent réellement à souffrir. **"Tu as des vertiges, tu dors mal. Tu ne dors plus du tout. Tu as des acouphènes jusqu'à tomber dans les pommes.** Tous les deux, **on a été admis aux urgences.** Et c'est là que tu te dis 'stop, il faut qu'on se barre d'ici'. **On en peut plus quoi"**.

**Christel et son mari Luc ont dû partir en 2015 pour louer une maison à 17 kilomètres de là.** [L'indemnisation](#) comprend [le coût de la location, la perte de valeur de leur maison et bien sûr le préjudice moral et physique.](#)

Christel devant la maison qu'elle ne peut plus habiter à cause de l'installation éolienne.

C'est ça Doussay bientôt ?

Non à ce projet tueur de village, de Doussay.

Merci.

Association Vent du Lencloître - Savigny sous faye